

L'Union européenne approuve un financement de 47 millions en faveur d'Haïti

Aujourd'hui, la Commission européenne a adopté un programme d'Appui Budgétaire Général d'un montant de 47 millions d'EUR en faveur d'Haïti. 26 millions d'EUR proviennent du mécanisme "Vulnérabilité FLEX" (V-FLEX) aidant les pays partenaires à faire face à la crise économique.

L'Union européenne, premier donateur mondial pour la reconstruction d'Haïti, reste mobilisée et fermement engagée pour appuyer la stratégie de sortie de crise du gouvernement d'Haïti et délivrer l'aide le plus rapidement et efficacement possible.

Ce nouveau Programme d'Appui Budgétaire Général contribuera aux résultats suivants :

- Stabilisation macroéconomique et accélération de la croissance de l'économie haïtienne ;
- Consolidation de l'Etat de droit à travers l'amélioration de la gouvernance économique (gestion des finances publiques) ;
- Relance des services sociaux de base offerts à la population suite au séisme ;
- Réduction de l'impact négatif de la crise sur un pays vulnérable sur le plan économique et social ainsi que de contribuer à préserver sa stabilité macro-économique.

La crise économique et financière internationale a commencé à produire des effets en Haïti dès la fin 2008. Elle est survenue alors que l'économie haïtienne commençait à peine à se relever des conséquences des hausses des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers et du passage des quatre ouragans.

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a totalement bouleversé l'équilibre attendu pour 2009/10 et remis en cause les perspectives prometteuses de redressement. Suite au séisme, le Gouvernement a dû immédiatement réorienter ses priorités en fonction des nouveaux besoins qui s'adressait à lui. Il a formulé un nouveau document d'orientation stratégique post-séisme du Gouvernement de Haïti intitulé "Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National" (PARDH).

Les priorités de ce plan d'action sont de faire face à l'urgence dans l'immédiat, redémarrer les activités économiques, gouvernementales et sociales, réduire la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles et relancer Haïti sur la voie du développement.

Contexte

Le 12 janvier 2010, un énorme tremblement de terre (de magnitude 7), a frappé Haïti tuant 230.000 personnes environ, blessant quelques 300.000 autres personnes et laissant plus d'un million de sans-abris. La conférence internationale "vers un nouveau futur pour Haïti" organisée conjointement par les Etats-Unis et l'ONU, s'est tenue le 31 mars dernier au siège de l'ONU à New York, avec plus de 150 représentants.

Le gouvernement d'Haïti a présenté son "Plan d'action pour le rétablissement national et le développement d'Haïti" qui précise les besoins pour les 18 mois à venir à hauteur de 3,9 milliards de dollars. Les donateurs ont promis 5,3 milliards de dollars pour soutenir le plan au cours des 18 prochains mois et un total de 9,8 milliard à long terme.

La promesse globale de l'UE, présentée par la haute représentante Catherine Ashton, était de 1,235 milliards d'euros. Cette promesse unique de l'UE comprend les contributions de 18 Etats membres, de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement. La part de la Commission européenne s'élève à 460 millions d'euros.

Voir également: Communiqué de presse sur le V-FLEX [IP/10/1091](#)

Pour plus d'information contactez:

Alexandre POLACK
Délégation de l'Union européenne en Haïti
Email : alexandre.polack@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/delegations/haiti/>



**COMMISSION
EUROPÉENNE**